

Comité de Soutien et  
de Promotion du Jardin  
d'Aventure des Halles  
49 rue Saint-Denis 75001 Paris  
<http://jardindaventure.free.fr/>  
01 42 21 99 32

# Connaissez-vous le Jardin d'Aventure des Halles ? dit "jardin Lalanne" ou "jardin des éléphants"

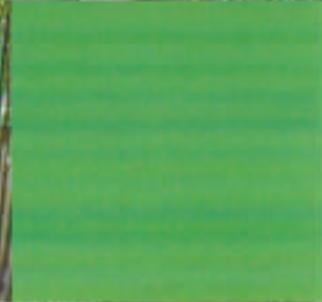
Une petite merveille  
à préserver ...

L'existence de ce jardin est menacée  
par le projet de rénovation des Halles.  
Mobilisez-vous et rejoignez notre comité !

Le Jardin  
d'Aventure  
des Halles :  
un paradis  
pour les  
enfants de 7 à 11 ans  
près de chez vous.  
Découvrez-le vite ...  
Tél. : 01 45 08 07 18



**DOSSIER de PRESSE**



**PARTIE I**  
**LE JARDIN D'AVENTURE DES HALLES :**  
**UN CONCEPT ORIGINAL ET INTELLIGENT**

Le Jardin d'aventure : Où ? Quand ? Comment ?, p. 5  
Plan du Jardin d'aventure, p. 7  
Diaporama : Comme si vous y étiez, p. 9

**PARTIE II**  
**LE JARDIN D'AVENTURE DES HALLES :**  
**UN LIEU MAGIQUE QUI POURRAIT DISPARAITRE**

Présentation du Comité de soutien et de promotion du Jardin d'aventure des Halles, p. 23  
Pourquoi nous voulons préserver le Jardin d'aventure, p. 25  
Réponses à ceux qui voudraient supprimer le Jardin d'aventure des Halles, p. 27

**PARTIE III : ANNEXES**

Article de Claude Lalanne publié dans *Paris Projet* en 1985, p. 39  
Témoignages en faveur du Jardin, p. 41  
Programme officiel de l'aménagement du Jardin des Halles, p. 49  
Présentation d'un bilan du jardin Lalanne par la Direction des parcs et jardins (mai 2005), p. 51  
Liste des destinataires du présent dossier, p. 55

## PARTIE I

# LE JARDIN D'AVENTURE DES HALLES : UN CONCEPT ORIGINAL ET INTELLIGENT

SI VOUS REGARDEZ CE QUI SUIT VOUS N'AUREZ  
PLUS QU'UNE ENVIE : ALLER LE DECOUVRIR

Le Jardin d'aventure : Où ? Quand ? Comment ?, p. 5

Plan du Jardin d'aventure, p. 7

Diaporama : Comme si vous y étiez, p. 9

## Le Jardin d'aventure : Où ? Quand ? Comment ?

Le Jardin d'aventure se trouve juste à côté du square des tout-petits, sur l'allée Victor-Baltard, qui traverse le jardin entre la rue Rambuteau et la Porte Berger. Son entrée est signalée par deux sculptures en treillis métallique représentant des éléphants et couvertes de lierre.

Ce Jardin est destiné aux enfants de 7 à 11 ans. L'entrée se fait toutes les heures pour une séance d'une heure.

Les enfants jouent sous la surveillance d'une équipe d'animateurs qui leur proposent des jeux à thèmes et, une fois par mois (une fois par semaine en été), de grands jeux collectifs qui durent 3 heures.

Tarif : 0,40 €. Gratuit sur présentation de la carte Paris Famille.

Capacité d'accueil de 60 enfants.

Fermé le lundi et en cas de pluie. En cas d'averse ponctuelle, les enfants présents dans le jardin sont réunis dans une pièce à l'abri (sous le volcan), et des jeux d'intérieur leur sont proposés.

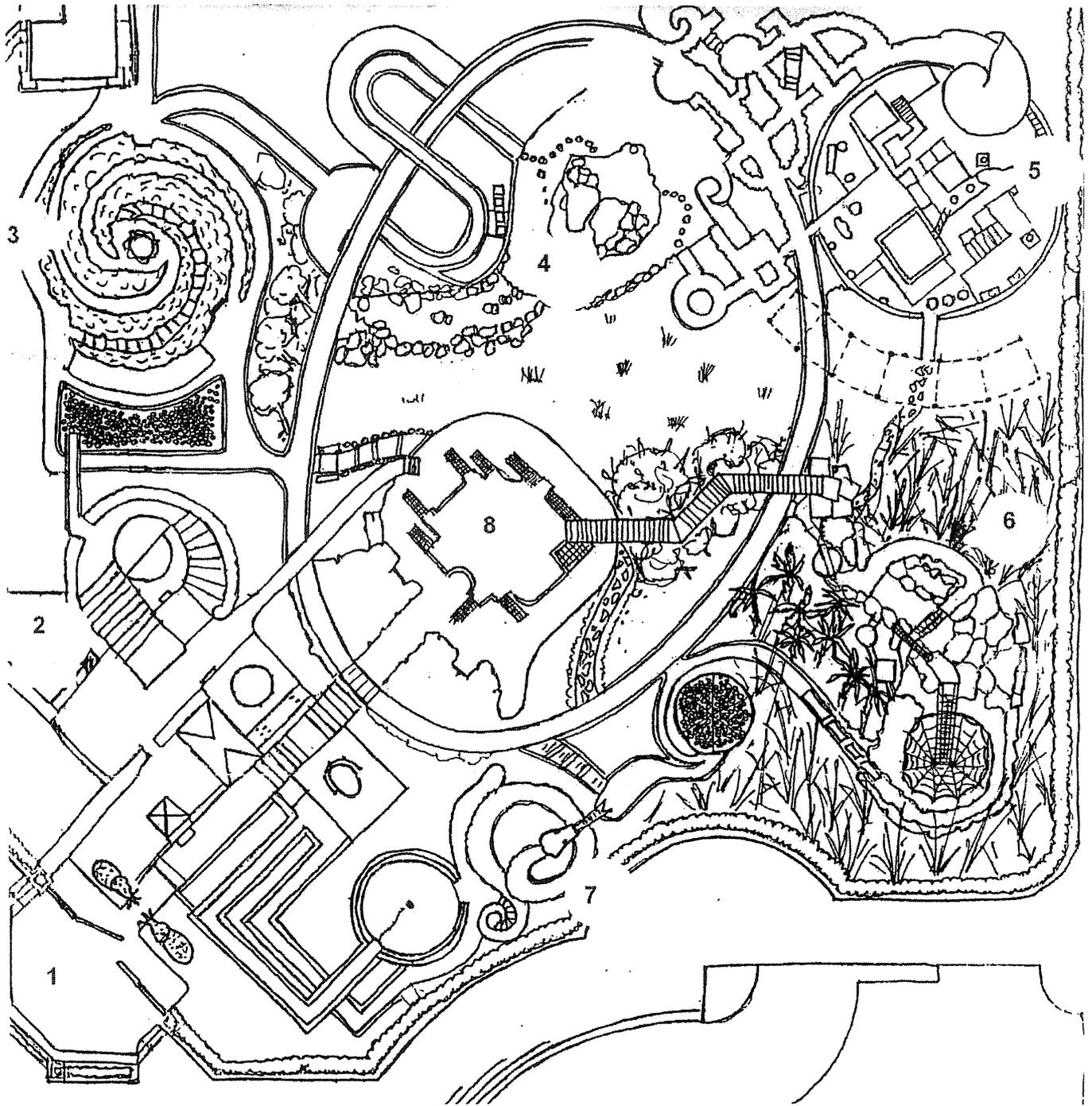
Les adultes n'ont pas accès au jardin, sauf le samedi de 10h à 13h où toute la famille peut profiter du jardin.

Possibilité d'accueillir des groupes scolaires. Les réservations sont faites au maximum un mois à l'avance.

Téléphone : 01 45 08 07 18

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
Sept à Oct et Avril à Juin	Fermé	9-12h 14-18h	10-18h	9-12h 14-18h	9-12h 14-18h	10-18h	13-18h
Vacances Toussaint	Fermé	10-17h	10-17h	10-17h	10-17h	10-17h	13-17h
Novembre à Février	Fermé	9-12h 14-16h	10-16h	9-12h 14-16h	9-12h 14-16h	10-16h	13-16h
Vacances Noël et Février	Fermé	10-16h	10-16h	10-16h	9-12h 14-17h	10-16h	13-16h
Mars	Fermé	9-12h 14-17h	10-17h	9-12h 14-17h	10-18h	10-17h	13-17h
Vacances de Printemps	Fermé	10-18h	10-18h	10-18h	10-18h	10-18h	13-18h
Juillet et Août	Fermé	10-18h	10-18h	10-18h	14-18h	10-18h	13-18h

# Plan du Jardin d'aventure



## LEGENDE

- |                          |                             |
|--------------------------|-----------------------------|
| 1 : Entrée               | 5 : La Cité interdite       |
| 2 : Le Monde géométrique | 6 : La forêt tropicale      |
| 3 : Le monde volcanique  | 7 : Le monde mou            |
| 4 : L'Ile mystérieuse    | 8 : La plate-forme centrale |

Comité de Soutien et  
de Promotion du Jardin  
d'Aventure des Halles

49 rue Saint-Denis 75001 Paris

<http://jardindaventure.free.fr/>

01 42 21 99 32

# Le Jardin d'Aventure des Halles (Jardin Lalanne)



**Une petite merveille à préserver ...**



Quand vous serez passé sous l'entrée des éléphants...



de multiples chemins s'offriront à vous,



des tunnels,



des passerelles,



un pont couvert de lierre,



de drôles de circuits ... qui vous mèneront dans 6 mondes magiques.



13

mais on peut faire une partie du chemin en l'escaladant.



14

De là-haut, on a une belle vue sur le jardin des enfants



15

et aussi sur le reste du Jardin des Halles.



16

Sans oublier la perspective sur Montorgueil



17

On descend par un grand toboggan.



18

Vite, à l'île mystérieuse !



On emprunte ensuite un labyrinthe...



pour découvrir la Cité interdite,



ses ruines mystérieuses,



ses colonnes d'un autre âge,



son drôle d'abri en forme de coquillage,



avec un moyen pratique pour s'enfuir en cas de danger



Voici enfin le monde mou.



Heureusement qu'il y a une corde à nœuds pour sortir de ce trou.



Un petit plongeon dans la piscine à boules ?



Ou à l'intérieur de cet énorme serpent ?



Amateurs de sensations fortes, approchez !



Cela fait du bien de retrouver la lumière !



Tout le jardin est orné de fleurs, de plantes et d'arbres de toute sorte,



comme un vrai parc !



Tout est prêt, vous pouvez venir jouer, les enfants !



Il y a aura de la place pour tout le monde...



Bravo au sculpteur Madame Claude Lalanne qui a créé ce jardin entre 1980 et 1985



Bravo aux deux jardiniers, Marc et Yann, qui l'entretiennent amoureuxment !

## **PARTIE II**

# **LE JARDIN D'AVENTURE DES HALLES : UN LIEU MAGIQUE QUI POURRAIT DISPARAITRE**

**SI VOUS LISEZ CE QUI SUIT VOUS N'AUREZ PLUS  
QU'UNE ENVIE : LE DEFENDRE**

Présentation du Comité de soutien et de promotion du Jardin  
d'aventure des Halles, p. 23

Pourquoi nous voulons préserver le Jardin d'aventure, p. 25

Réponses à ceux qui voudraient supprimer le Jardin d'aventure des  
Halles, p. 27

**Présentation du Comité de soutien et de promotion  
du Jardin d'aventure des Halles**

<http://jardindaventure.free.fr> - [jardindaventure@neuf.fr](mailto:jardindaventure@neuf.fr)  
01 42 21 99 32 - 49, rue St Denis 75001 Paris

Le Comité de Soutien et de Promotion du Jardin d'Aventure des Halles a été créé le 10 décembre 2005 pour défendre le Jardin d'aventure des Halles (dit jardin Lalanne du nom de la sculptrice qui l'a imaginé) qui est menacé de destruction par la rénovation du jardin des Halles dont la réalisation a été confiée par la Mairie de Paris à l'équipe SEURA-Mangin.

Il regroupe à l'heure actuelle quatre associations et cinquante trois particuliers qui sont attachés à ce jardin et qui se mobilisent pour le défendre :

Membres d'honneur : Claude Lalanne et François-Xavier Lalanne

Associations :

1. Accomplir
2. Un Petit Monde
3. Parents pour les parents - Hygiène santé environnement PPP-HSE
4. Conseil local des parents FCPE de l'école de la Jussienne

Particuliers :

- |                         |                           |                       |
|-------------------------|---------------------------|-----------------------|
| 1. Jacques Arnould      | 19. Olivia Garcia         | 38. Jean Moussaron    |
| 2. Danielle Bastelli    | 20. Laure Gentil          | 39. Victoria Bridges  |
| 3. Barbara Blot         | 21. Delphine George       | Moussaron             |
| 4. Bernard Blot         | 22. François Gonneau      | 40. Régine Nuriec     |
| 5. Elisabeth Bourguinat | 23. Jacqueline Gourio     | 41. Susan Phillips    |
| 6. René Brousse         | 24. Albert Herskowitz     | 42. Angela de Pinto   |
| 7. Marie-Laure Camus    | 25. Roxane Hibon          | 43. Gilles Pourbaix   |
| 8. Frantz Cappé         | 26. Anne Iacino           | 44. Anabelle Pradon   |
| 9. Catherine            | 27. Ivana Jirovec         | 45. Daniéla Prost-    |
| Charpentier             | 28. Maria Juez            | Vasquez               |
| 10. Gaëlle Clark        | 29. Jeanne Kalt           | 46. Nadine Rémond     |
| 11. Aurélien Condomines | 30. Catherine Khosla      | 47. Corinne Retzignac |
| 12. Agnès Dargent       | 31. Marie-Thérèse Lionnet | 48. Lucien Schiltz    |
| 13. Dawn Davis          | 32. Claire Mathis         | 49. Marie-Ange        |
| 14. Agnès Denis         | 33. Camille Mathis-Puippe | Schiltz               |
| 15. Véronique Decharte  | 34. Antoine Mayol         | 50. Olivier Thierry   |
| 16. Dominique Dubrule   | 35. Sylvain Mennillo      | 51. Xavier de la Tour |
| 17. Duccia Farnetani    | 36. Jean-Paul Merlin      | 52. Dana Voyard       |
| 18. Margarita Feliz     | 37. Laëtitia Mougenot     | 53. Sylvie Zarkan     |

## Pourquoi nous voulons préserver le Jardin d'aventure des Halles

- 1) C'est un espace vert unique dans le centre de Paris pour cette tranche d'âge : les autres espaces aménagés sont destinés aux très jeunes enfants ;
- 2) Le concept de « jardin d'aventure », où les enfants explorent un univers à leur taille qui est étroitement mêlé à la végétation, est unique à Paris, en Europe et peut-être au monde ;
- 3) Par rapport à un square ordinaire, le jardin offre, à travers les six « mondes » qu'il comprend, la dimension du rêve et de la poésie ; il stimule l'imaginaire ;
- 4) C'est un endroit où les enfants ont un contact authentique avec la matière, naturelle ou non (terre, végétaux, eau, ciment...) au lieu d'avoir des contact « filtrés » et « protégés » comme dans beaucoup d'espaces qui leur sont réservés, ce qui leur donne l'occasion de découvrir le risque et d'apprendre la prudence ;
- 5) C'est un endroit où les enfants se rendent seuls, sans leurs parents, ce qui leur permet de développer leur autonomie, tout en étant sous la surveillance d'adultes ;
- 6) Les jeux organisés par les animateurs développent l'aptitude des enfants à respecter des règles et à vivre en groupe ;
- 7) Les animateurs représentent pour les enfants des interlocuteurs très différents de leurs parents ou de leurs enseignants ;
- 8) Le concept du samedi matin (ouverture aux enfants de tous âges et à leurs parents) contribue fortement à la convivialité et à la création de liens sociaux entre adultes ;
- 9) Le tarif très bas (voire gratuit pour les titulaires de la carte Paris-famille) rend le jardin accessible à tous les enfants, ce qui favorise la mixité sociale ;
- 10) L'été, notamment avec les grands jeux du vendredi, le jardin offre une ressource très appréciée aux enfants qui ne sont pas partis en vacances ;
- 11) Le jardin est utilisé par un public qui dépasse largement le quartier : non seulement des enfants de tout Paris et de la banlieue, mais aussi de nombreux enfants étrangers, ce qui contribue au rayonnement de la ville ;
- 12) Tous les enfants qui ont fréquenté ce jardin ont une relation affective très forte avec cet endroit ; pour beaucoup d'entre eux, même longtemps après qu'ils ont passé l'âge d'y aller, c'est un point d'ancrage fort dans ce quartier et dans la ville.

<b>Réponses à ceux qui voudraient supprimer le Jardin d'aventure des Halles</b>
---

Le Programme pour l'aménagement du jardin des Halles donne comme objectif à l'équipe de David Mangin chargée de sa rénovation d'« *En faire un espace appropriable aux différentes activités et population, en particulier les riverains : enfants, jeunes et moins jeunes, parents, promeneurs... Etudier la conservation du jardin dit Lalanne.* »

Ce dernier point laisse entendre que le maintien du Jardin Lalanne n'est pas acquis. Nous avons effectivement entendu au cours des derniers mois deux types d'arguments en faveur de sa suppression, développés principalement et plus ou moins ouvertement par Yves Contassot, adjoint au Maire de Paris chargé des espaces verts, et David Mangin. Il s'agit, d'une part, de critiques sur le fonctionnement actuel du jardin ; d'autre part d'arguments liés au fait qu'il serait impossible de l'inclure dans le futur jardin.

Aucun de ces arguments ne nous semble convaincant, comme ce sera démontré ci-après.

**I - Les critiques sur le fonctionnement actuel du jardin, ou comment on veut nous faire croire que ce jardin exceptionnel est dangereux et anti-égalitaire**

Cet argumentaire repose sur deux ressorts devenus malheureusement habituels dans le discours politique : la peur et la démagogie.

La peur, parce que l'on veut effrayer l'usager en le détournant d'un lieu magique où les seuls incidents qui ont pu survenir ne sont pas plus graves que ceux que l'on voit quotidiennement dans les cours d'école.

La démagogie, parce qu'on laisse penser que ce jardin ne profite qu'à une poignée de privilégiés qui s'offrent une super garderie au frais des Parisiens.

Ces allégations, qui ne sont pas à l'honneur de ceux qui les propagent, n'ont aucun fondement, la preuve ci-après :

1) *« Le Jardin Lalanne ne répond pas aux normes de sécurité »*

⇒ Bien que ce soit faux, c'est l'argument principal de ceux qui veulent supprimer le jardin d'aventure et celui que tout le monde retient. Après un mois d'efforts et de relances, nous avons pu obtenir de l'adjoint aux Espaces Verts les deux audits qui ont été menés dans le Jardin Lalanne : l'audit de sécurité réalisé par la société APAVE en 1996 et le bilan complet du jardin réalisé par les services de la Ville en mai 2005. L'audit de sécurité montre qu'il n'existe pas de réels problèmes, à part la taille des espaces de dégagement des toboggans, qui pourraient être agrandis dans le cadre de la rénovation. Les autres points sont des détails dont la plupart ont été corrigés suite au rapport. L'argument des problèmes de sécurité ne tient donc pas. Le bilan sur le jardin d'aventure réalisé par la Direction des Parcs et Jardins en mai 2005 est pour sa part extrêmement positif (voir ce texte fourni en annexe). Notons enfin que le jardin est fréquenté en journée par des petits groupes d'enfants handicapés et hospitalisés qui, plus que d'autres, ont besoin de sécurité et qu'on ne laisserait pas entrer si le jardin posait des problèmes à cet égard.

2) *« Il est anormal que les horaires d'ouverture du Jardin Lalanne soient plus restreints que ceux des autres jardins parisiens »*

⇒ Si la Ville sait mettre suffisamment en valeur ce jardin et mieux exploiter les immenses ressources qu'il offre aux enfants et aux familles, il est prévisible que la demande se renforcera, et peut-être alors faudra-t-il envisager de l'ouvrir plus largement en effet, notamment l'été et pendant les week-ends...

3) *« Le jardin Lalanne n'est pas assez fréquenté notamment par des enfants extérieurs au quartier »*

⇒ La fréquentation actuelle est de 101 enfants par jour (voir le rapport en annexe), ce qui n'est pas négligeable en tenant compte des jours de pluie, où le jardin est fermé. Elle pourrait très facilement être augmentée, compte tenu de la très grande accessibilité du jardin, qui est au cœur du réseau de métro et de RER, en développant la communication et la promotion du jardin ; en donnant accès, le matin, aux enfants de tout âge accompagnés ; en développant des projets pédagogiques pour attirer des classes pendant les horaires scolaires ; en développant son utilisation par des enfants hospitalisés et des enfants handicapés. A l'heure actuelle, la Ville ne fait aucun effort pour mieux faire connaître ce jardin qui est introuvable par ceux qui ne connaissent pas un minimum le quartier. L'adresse indiquée dans les rares publications qui le citent indique la porte des poubelles... Le jardin n'est pas mentionné sur le site Internet de la

Ville, qui comprend pourtant une rubrique « jardins pour les juniors ». Quant à la signalisation dans le jardin des Halles, elle est mal placée et indique « Jardin d'enfant », ce qui évoque un banal square ; si elle indiquait « jardin d'aventure », cela pourrait intriguer le passant et lui donner envie d'aller voir de quoi il s'agit. A fortiori rien n'est fait pour valoriser ce jardin au-delà du quartier.

4) « *Si la fréquentation du Jardin Lalanne s'accroissait fortement, il serait rapidement dégradé* »

⇒ Le Jardin a été parfaitement conçu pour résister à un usage intensif : toutes les allées sont minéralisées et bordées de murets ou de petites barrières, et les parcours offerts sont déjà tellement multiples et « athlétiques » qu'il ne vient à l'idée d'aucun enfant d'aller grimper aux arbres, piétiner les pelouses ou ravager les plates-bandes. L'état de la végétation est décrit par le rapport comme excellent.

5) « *Il est anormal que le Jardin Lalanne soit réservé à certaines tranches d'âge et que les autres ne puissent pas en profiter* »

⇒ Le jardin est déjà accessible à toutes les tranches d'âge le samedi matin, et ce fonctionnement pourrait être étendu à d'autres créneaux, notamment les mardi, jeudi et vendredi matin. En revanche, il est intéressant que les enfants de 7-11 ans, à qui très peu d'équipements de plein air sont destinés à Paris, puissent en disposer seuls à certaines heures, sans risquer de bousculer des plus petits et sans être eux-mêmes bousculés par des plus grands. Dans les piscines aussi, on segmente les horaires : même si elles sont ouvertes à tous, il y a par exemple des heures pour les cours collectifs destinés aux scolaires, et des heures pour la baignade individuelle.

6) « *Il est anormal que le Jardin Lalanne soit payant* »

⇒ Une heure au jardin coûte 40 centimes d'euros par enfant et l'entrée est gratuite pour les titulaires de la carte Paris Famille (30 % des entrées). Cela dit, dans la mesure où le résultat généré par le prix symbolique d'entrée est marginal, il serait facile de décider que le jardin soit gratuit pour tous.

7) « *Si l'on voulait créer le même type de jardin dans tous les quartiers de Paris, ce serait inenvisageable financièrement* »

⇒ Depuis quand supprime-t-on un équipement sous prétexte que ce serait trop coûteux de créer le même dans tous les quartiers de Paris ? Envisage-t-on de supprimer l'Opéra ? le Musée Carnavalet ? la patinoire de

Noël devant l'Hôtel de Ville ? Un seul équipement d'un genre exceptionnel n'est-il pas préférable à zéro ?

8) « *Si le jardin Lalanne devient gratuit, sa sociologie va changer : des enfants de n'importe quel âge vont y entrer et la sécurité ne pourra plus être assurée* »

⇒ En quoi le fait de rendre le jardin gratuit interdirait-il de trier les enfants à l'entrée pour éviter par exemple que des enfants trop jeunes viennent seuls ?

9) « *Pour trier les enfants à l'entrée, il faut des surveillants, mais il est anormal de payer des surveillants pour ce jardin-là alors que les autres squares parisiens sont sans surveillance* »

⇒ Si le jardin est surveillé, c'est qu'au titre de « jardin d'aventures », il offre de tout autres possibilités d'exploration, de prise de risque et d'autonomie qu'un banal square avec quelques toboggans (qui du reste ne conviendrait pas aux enfants de cette tranche d'âge, car ils s'y ennuieraient à mourir). Les animateurs ne sont pas là seulement pour assurer la sécurité mais aussi pour développer l'aptitude des enfants à respecter des règles et à jouer en groupe, pour stimuler leur créativité et leur imaginaire en leur proposant des jeux nouveaux. C'est une formule complètement différente de celle des squares ordinaires : pourquoi réduire la diversité de l'offre parisienne en supprimant cette formule extrêmement originale ?

10) « *Il est anormal que le Jardin Lalanne soit utilisé par certains parents comme une garderie* »

⇒ Pourquoi, puisque le programme imposé par l'Hôtel de ville à David Mangin prévoit de favoriser les équipements multifonctionnels ? Pourquoi devrait-il exister une seule façon d'utiliser le jardin ? Va-t-on également interdire aux enfants d'y donner rendez-vous à leurs copains pour fêter leur anniversaire, sous prétexte qu'ils peuvent très bien faire ça chez MacDonald ? Quel mal y a-t-il à ce qu'un enfant passe une heure en plein air à s'amuser comme un fou au milieu de la végétation au lieu de suivre ses parents dans les magasins pendant qu'ils font leurs courses ?

## II - Les vraies raisons ou comment on veut nous faire croire qu'il est impossible d'intégrer le Jardin Lalanne dans le futur Jardin des Halles

Toute personne qui est un jour entrée dans le Jardin d'aventure doit reconnaître qu'il s'agit d'un équipement exceptionnel.

Dans ces conditions, pourquoi nos élus s'évertuent-ils à nous prouver le contraire ?

Parce qu'ils cèdent au principe de la table rase, éternelle tentation de ceux qui ont en charge un projet de rénovation.

Pourtant les arguments développés pour justifier l'idée que le jardin Lalanne ne pourrait pas s'insérer dans le futur dessin du jardin des Halles ne nous paraissent pas convaincants, la preuve ci-après :

*11) « Si on veut toujours préserver l'existant, on ne peut pas innover. Il ne faut pas partir des équipements existants, mais de l'idéal : se demander de quels équipements ce site aurait vraiment besoin, et se demander ensuite s'il faut ou non conserver l'existant »*

⇒ Le bon sens populaire veut qu'a priori on ne casse pas ce qui fonctionne... En supprimant un équipement d'une qualité reconnue et appréciée par tant d'usagers, et qui ne fait jamais l'objet d'aucune critique constructive à notre connaissance, la Ville met la barre très haut : est-elle vraiment certaine de pouvoir le remplacer par un équipement qui offrira le même degré de satisfaction aux parents et de bonheur aux enfants ?

*12) « Pour requalifier ce quartier, il faut faire du Jardin des Halles un lieu prestigieux »*

⇒ Le « prestige » signifie-t-il une ville dure et froide, où les enfants n'ont pas leur place ? A nos yeux, une conception plus humaine et certainement plus moderne du prestige et du rayonnement donne à la vie et aux enfants toute leur place au cœur de la ville.

*13) « Le Jardin des Halles ne peut être traité comme un simple square de quartier : il doit revêtir aussi une dimension métropolitaine, voire internationale. »*

⇒ Le Jardin Lalanne répond justement parfaitement à cette double exigence : fréquenté majoritairement par les enfants du centre de Paris, il l'est aussi par des centres de loisirs ou des classes spécialisées de tout Paris, mais également par de jeunes touristes venant d'Europe et même

d'outre-Atlantique. Avec un effort de communication et de promotion, il pourrait figurer avec honneur dans les guides de tour-operators et contribuerait ainsi au rayonnement de la capitale. On ne peut pas prétendre que de par sa position centrale, le Jardin des Halles concerne tout Paris et toute l'Ile de France, et affirmer dans le même temps que le Jardin Lalanne serait incapable de rayonner au-delà du quartier, alors même qu'il s'agit d'un équipement profondément original, créatif, qui offre aux enfants un espace de jeu vraiment unique. Avant de pouvoir affirmer l'impossibilité de ce rayonnement, il faudrait tester l'impact d'une campagne de communication et étudier l'origine géographique des usagers.

*14) « Le Jardin des Halles a la réputation de générer un sentiment d'insécurité : pour réduire ce dernier, il faut augmenter la covisibilité et pour cela aplanir le jardin et supprimer les obstacles visuels »*

⇒ Quoi de plus « sécurisant » que le spectacle d'enfants jouant tranquillement dans divers squares répartis dans le jardin et circulant de l'un à l'autre avec leurs parents dans les allées ? Aussi bien la police que les responsables du centre commercial, lorsqu'il veulent juger du niveau de « sentiment de sécurité » dans le quartier, utilisent le critère du nombre de mamans circulant avec des poussettes : plus il y en a, plus cela veut dire que les gens se sentent en sécurité, et en retour plus cela rassure ces derniers. Pour développer le sentiment de sécurité, pourquoi ne pas augmenter plutôt la visibilité sur les jardins d'enfants (squares et jardin Lalanne compris), par exemple en ménageant des trouées et en abaissant certaines haies ?

*15) « Le programme demande de limiter les enclos dans le jardin, qui est trop morcelé »*

⇒ Dans un jardin ouvert comme celui des Halles, situé de surcroît dans une zone extrêmement fréquentée, la sécurité des enfants exige que les squares soient enclos. Ce n'est pas ce type d'enclos qui est visé par le programme puisque celui-ci demande de « prévoir des espaces dédiés à des enfants d'âges divers ». Sachant qu'à l'heure actuelle il existe des espaces pour les 0-3 ans, pour les 4-6 ans et pour les 7-11 ans, nous comptons retrouver des espaces au moins équivalents en surface pour chacune de ces tranches, et nous espérons qu'il sera de surcroît possible de prévoir un espace pour les 12-15 ans, qui n'ont aucun équipement de plein air dans le quartier.

16) « *Le programme recommande de privilégier les espaces « multifonctions » aux espaces spécifiques »*

- ⇒ Le jardin Lalanne est typiquement un espace multifonctions, et cette caractéristique pourrait être encore accrue : il reçoit principalement des enfants de 7 à 11 ans, mais le samedi matin, il est ouvert aux adultes et aux enfants de tous âges. On pourrait envisager de le rendre également accessible à tous les dimanches matins, ainsi que les mardis, jeudis et vendredis matins en dehors des périodes de vacances scolaires, et par ailleurs développer des projets pédagogiques pour renforcer sa fonction éducative par rapport à sa fonction de loisirs.

17) « *Le jardin Lalanne prend trop de place »*

- ⇒ Est-ce à dire qu'il est question de réduire l'espace dévolu aux enfants, dans un quartier où ils n'ont rigoureusement aucun autre équipement de plein air que ceux du Jardin des Halles ? A noter en particulier la quasi absence de tout espace vert dans le deuxième arrondissement voisin, et donc à fortiori de squares d'enfants. Et à surface égale (2.700 m<sup>2</sup>), quel autre type d'équipement offrira une aussi grande densité de jeux que le Jardin Lalanne, pour la même capacité d'accueil (60 enfants) ?

18) « *Le Jardin Lalanne a vieilli »*

- ⇒ Le jardin a vieilli, mais au bon sens du terme : avec le temps, sa qualité architecturale et paysagère a trouvé son plein épanouissement ; il s'est patiné et a encore plus de charme qu'à sa création. Cela dit, rien n'empêche de rénover certains éléments si nécessaire. David Mangin, pendant la première phase, avait annoncé qu'il le « revisiterait », jolie formule dont on regrette qu'il l'ait si vite oubliée.

19) « *Le jardin Lalanne fait ringard »*

- ⇒ La plupart des allées du Jardin des Halles portent des noms de poètes (Jules Supervielle, Federico Garcia Lorca, Blaise Cendrars, André Breton, Saint-John-Perse), et le jardin Lalanne est la plus belle expression de cet hommage à la poésie. Certes, il tranche avec la trivialité des commerces alentour car il est plein de créativité, de mystère, de rêve, d'imagination... Est-ce la définition de la ringardise ? Le Jardin des Halles actuel est dédié à la poésie ; à qui ou quoi sera dédié le prochain ?

20) *« Ce sera une verrue dans le futur jardin »*

- ⇒ De nombreuses expériences, y compris celle du Parc de Bercy auquel le paysagiste de l'équipe SEURA, Philippe Raguin, a contribué, montrent qu'il est possible d'intégrer avec bonheur l'ancien au nouveau. De plus, la végétation et les arbres du Jardin Lalanne montrent une grande vitalité par rapport à ceux du reste du jardin des Halles : ce petit coin verdoyant sera sans aucun doute l'un des ornements du nouveau jardin, le temps que les nouveaux végétaux plantés alentour se développent. Pour les enfants qui vont probablement perdre les autres squares actuels et donc se retrouver dans des espaces minéraux et entourés d'une végétation peu développée, au moins dans un premier temps, le jardin Lalanne et son labyrinthe paysager offriront un contact avec la nature fort appréciable.

21) *« Le Jardin Lalanne peut être remplacé par un équipement équivalent »*

- ⇒ Comment un nouvel équipement pourrait-il être équivalent à quelque chose d'unique ? Il n'existe pas d'autre exemple de jardin d'aventure de ce genre à Paris, ni en France, ni sans doute au monde. C'est la création originale d'une merveilleuse artiste, et à ce titre c'est un patrimoine dont la destruction constituerait une perte irremplaçable.

22) *« Le Jardin Lalanne masquera la vue sur le futur bâtiment du Forum »*

- ⇒ Etrange argument, dans la mesure où le principe même de ce bâtiment, conçu comme « un toit dans un jardin », est que sa hauteur ne dépasse pas la canopée des arbres, de façon à être plus discret...

23) *« Le projet SEURA prévoyait à cet endroit une terrasse de café et une allée en diagonale dans l'alignement de Montmartre »*

- ⇒ Une terrasse de café supplémentaire ne s'impose pas dans un quartier qui en regorge, et surtout sur l'un des rares espaces publics non encore envahi par le commerce. L'allée en diagonale avait son sens à condition de pouvoir faire disparaître la « bosse Montorgueil » située au pied de la crèche Rambuteau. Mais les études de la première phase ont montré que c'était impossible et qu'elle devrait donc être contournée. Du coup cette diagonale n'a plus beaucoup de sens.

24) *« Le jardin Lalanne empêchera le futur bâtiment de « dialoguer » avec le Jardin des Halles »*

- ⇒ C'est au futur architecte de tirer parti de la présence d'un jardin d'enfants verdoyant et animé au pied de son bâtiment pour imaginer un « dialogue » original...

- ⇒ D'une façon générale, il est très paradoxal de prétendre dessiner le jardin dès maintenant alors que rien ne dit que le futur bâtiment sera tel que l'équipe SEURA le conçoit actuellement (taille et emprise du bâtiment au sol, possibilité technique du remplacement de la verrière par un toit, liste et emplacement des équipements et commerces...). En fonction des réponses à ces questions, le dessin du jardin devra probablement changer du tout au tout. Compte tenu des incertitudes et des marges de liberté qui existent pour la définition du bâtiment, son cahier des charges pourrait parfaitement intégrer l'existence du Jardin Lalanne comme une contrainte et s'adapter en conséquence.

## CONCLUSION

Les membres du Comité de soutien et de promotion du jardin d'aventure des Halles s'opposent à la suppression du jardin d'aventure dit « jardin Lalanne » dans le cadre de la rénovation du jardin des Halles car il n'existe à leur connaissance aucune raison objective pour priver les enfants de ce lieu exceptionnel comme cela a été démontré ci-dessus.

Yves Contassot a déclaré lors d'une réunion publique consacrée à la rénovation du jardin des Halles le 14 décembre 2005, « *De toute façon on ne va pas se raconter d'histoires : la décision ne se fera pas sur du juridisme, elle sera politique* ». Cette déclaration sonne étrangement, comme l'affirmation de la primauté du « fait du prince » sur l'intérêt général. Si l'Hôtel de Ville détruit le Jardin Lalanne sans pouvoir apporter la preuve, notamment dans le cadre de la concertation, que cette décision est justifiée par l'intérêt général et le bien commun, nous pourrions en conclure que désormais à Paris « décision politique » signifie « décision arbitraire », et nous devrions en tirer les conséquences.

## PARTIE III

### ANNEXES

- Article de Claude Lalanne publié dans *Paris Projet* en 1985, p. 39  
Témoignages en faveur du Jardin, p. 41  
Programme officiel de l'aménagement du Jardin des Halles, p. 49  
Présentation d'un bilan du jardin Lalanne par la Direction des parcs et jardins (mai 2005), p. 51  
Liste des destinataires du présent dossier, p. 55

## *Le Jardin des enfants,* par Claude Lalanne

Article paru dans *Paris Projet*, n° 25-26, « Les Halles, achèvement d'un projet », 1985, p. 164-165.

La SEMAH m'a demandé – peut-être parce que je suis sculpteur et aussi mère et grand-mère, d'inventer un jardin pour les enfants qui sorte de l'ordinaire... J'ai voulu trancher complètement avec le forum et tout ce monde minéral et pas tellement drôle pour les enfants, faire, sur un espace restreint et bétonné, un vrai jardin avec de la verdure, qu'ils aiment et où ils s'amuse et aussi qui leur donne une vision plus poétique des choses.

Après avoir beaucoup cherché, j'ai pensé que le mieux était de faire faire aux enfants un voyage en réduction à travers des mondes variés, tous différents par leur aspect et leur végétation. Les enfants découvrent les mondes en suivant des petits sentiers qui les conduisent à des espaces spécialement adaptés à leur échelle et à leur sensibilité et typiques de chaque monde traversé... Ce voyage merveilleux est aussi parsemé d'attractions. Tous ces lieux et ces aménagements joueront peut-être le rôle qu'ont tenu parfois dans notre enfance le rocher du Parc Monceau ou la rivière enchantée du Jardin d'Acclimatation.

J'ai choisi six thèmes pour les six mondes disposés le long du parcours :

- la forêt tropicale à la végétation luxuriante, constituée avec des espèces d'allure exotique que nous avons souvent importées d'Italie ; c'est un monde d'aventures avec un « piège à tigres », un « canyon » et sa cascade, un pont de singe en corde...
- le monde mou : j'ai voulu que tout y donne une impression de mollesse, que l'on s'enfonce dans le sol, que les vallons aient des courbes molles, que les arbres y soient pleureurs. Les enfants plongent dans une piscine plein de balles bleues et blanches et parcourent un serpent tunnel en forme de spirale ;
- le monde géométrique et sonore : le dessin de ce monde est très architecturé, la végétation y est faite d'arbres taillés, de haies, d'arbres-boules ; son parcours est sonore, on peut y jouer des airs en sautant sur les sept marches d'un escalier musical qui correspondent aux sept notes de la gamme.

Ces trois premiers mondes correspondent à la première phase de réalisation avec la plate-forme centrale d'où l'on voit le voyage à faire et le chemin accompli, et où sont aussi regroupés les moyens d'information.

Les trois autres mondes, ceux de la seconde phase, couvrent un peu plus de la moitié du jardin :

- le monde volcanique aura des fissures dans son sol, d'où s'échapperont des fumées. Les enfants y graviront un volcan par des petits sentiers escarpés pour arriver à un chemin surplombant le cratère et, de là, observer des éruptions de fumées.
- Un grand toboggan les conduira ensuite vers l'Île Mystérieuse entourée de plans d'eau, de nénuphars et de plantes aquatiques. Ils franchiront ces bassins sur des passages en lattis de bois, traverseront un tunnel de jets d'eau. Ensuite des pas japonais les conduiront dans l'île où se trouve la caverne magique ; son entrée sera fermée par un rideau d'eau qui s'ouvrira toutes les deux ou trois minutes ; à l'intérieur, des gouttes d'eau feront résonner une sculpture musicale.
- Le dernier monde est la Cité Interdite, on y pénètre dans un labyrinthe creusé dans le sol où l'on peut se perdre... mais les têtes des enfants dépasseront. Ils trouveront là les ruines d'une cité antique avec des colonnes brisées, des traces de palais détruits, des oubliettes et beaucoup d'autres choses.

Pour moi tous ces mondes ne sont pas reliés par une idée directrice unique même si un journaliste a parlé de jardin initiatique. Leur variété augmente le dépaysement, le côté inattendu, merveilleux de la découverte. En fait, ce sont des mondes de sensations différentes qui s'adressent à la vue, au toucher, à l'oreille...

L'emplacement que l'on m'a confié est voisin de Saint-Eustache, j'étais donc inquiète du mariage avec le site. Comme le demandait le schéma d'aménagement, rien ne vient gêner la vue sur le chevet, depuis la fontaine des Innocents. Les deux éléphants en treillage de l'entrée, et le serpent que l'on voit tout d'un coup devant l'église rappellent, pour moi, l'esprit et l'ambiance des mystères du Moyen Age.

La réalisation du jardin a suscité dans les services de la SEMAH et des Parcs et Jardins et parmi tous ceux qui y ont participé une sorte d'enthousiasme communicatif. Son côté unique et très nouveau, malgré les difficultés techniques et les changements et modifications nécessaires, a emporté l'adhésion des gens ; ils y ont collaboré avec intérêt, ils ont même souvent pris un réel plaisir à la création de cet équipement voué au plaisir des enfants.

## Témoignages en faveur du Jardin

J'aimerais que le parc du dragon ne soit jamais détruit, parce que il est trop génial.

Et le truc que j'aime le plus c'est le volcan, où on monte dessus avec soit un escalier soit une rampe et ensuite on descend par un toboggan en spirale.

Lorenzo, 6 ans et demi, Paris 2ème

\*\*\*\*\*

Dans ce jardin je me défoule , je cours et je crie ,je rencontres mes copains et on joue à cache-cache et j'aime bien les jeux que proposent les animateurs.

Il faut que ce jardin unique dans son genre reste pour l'éternité pour tous les enfants.

Florian, 7 ans

\*\*\*\*\*

J'ai (re)découvert le jardin par hasard quand ma jeune fille avait 3 ans: en passant devant un samedi matin j'ai remarqué les tricycles et petits vélos garés à l'intérieur. ce fut tout de suite un enchantement. A quelques minutes de la maison, un espace de découverte et de jeu si fabuleux! j'y ai entraîné de nombreux parents qui à leur tour...

Des lieux et souvenirs particuliers au sein du jardin: le serpent effrayant et attirant, l'île et la grotte où je dois malgré les années qui passent, endosser encore le rôle du petit louveteau perdu, le volcan...

Albert

\*\*\*\*\*

Mes enfants ont aujourd'hui 20 ans et 22 ans. Ils ont usé leurs fonds de culotte dans le Jardin Lalanne. A l'époque nous habitions dans le 20ème arrondissement mais, une semaine sur deux, la visite au jardin était un rituel à ne manquer sous aucun prétexte. Pendant ce temps leur papa lisait un bouquin au soleil ou allait en acheter un à la FNAC. J'aimerais un jour que ce rituel reprenne avec mes petits-enfants. Pour paraphraser Jacques Dutronc, je dirais "De grâce, de grâce, monsieur Mangin, Ne coupez pas mes fleurs".

Gilles Pourbaix (père célibataire de deux enfants de 20 ans et 22 ans), Paris 1<sup>er</sup>

\*\*\*\*\*

La première fois que je suis entrée dans le jardin d'aventure des halles j'avais 30 ans déjà passé. J'ai sauté de plot en plot pour gagner l'île mystérieuse, je me suis cachée dans la forêt de bambous, j'ai escaladé le pont pour traverser la cascade, je suis entrée dans le passage qui mène à la bouche du serpent, j'ai fait une bataille de boules dans la piscine avec un papa que je ne connaissais pas mais qui avait l'air aussi ravi que moi, j'ai glissé sur la barre verticale dans le monde antique, ect... En deux mots : j'ai retrouvé mon âme d'enfant.

Je regrette de n'avoir pas pu bénéficier d'un tel lieu étant enfant et je souhaite que ma fille puisse en profiter.

Si je me bats aujourd'hui pour la sauvegarde du jardin Lalanne c'est que je ne me souviens pas avoir jamais vu un endroit pour les enfants aussi intelligent que celui-ci.

Laëtitia Mougenot, Paris 2<sup>ème</sup>

\*\*\*\*\*

Des heures fabuleuses de jeux dans la jungle, dans le palais des milles et une nuits, dans les piscines à balles...

Ma fille la plus jeune qui réclame tous les samedis matins d'y aller et qui attends avec impatience ses 7 ans en décembre pour pouvoir y aller enfin seule comme ses grandes soeurs...

Olivia Garcia

\*\*\*\*\*

Le jardin Lalanne c'est une création très réussie. C'est l'oeuvre d'un architecte de talent, qui a su exprimer une sensibilité rare envers le monde de l'imaginaire des enfants.

En tant que adultes on est d'abord émerveillés par la taille réduite de certains aménagements, dans les quels on se faufile de justesse derrière nos enfants qui sont, eux, parfaitement à l'aise. Ensuite on est fascinés par la richesse et la complexité des parcours de jeu, qui permettent d'obtenir sur une surface exiguë un vrai dépaysement et des ambiances complètement différentes.

Les enfants deviennent acteurs dans un monde à trois dimensions, proche de la nature autant que faire se peut en plein centre ville et dépourvu de toute incitation à la consommation. C'est un lieu porteur de valeurs éducatives. Je souhaite vivement que il soit conservé.

Duccia Farnetani Ingénieur-architecte, Paris 2<sup>ème</sup>

\*\*\*\*\*

Depuis sa création, le jardin Lalanne a fait les délices des mes neveux et autres petit/es provinciaux que j'ai été amenée à recevoir pendant les vacances scolaires chez moi à Paris.

Une des premières choses qu'ils me demandaient était les quelques sous pour aller seuls dans ce jardin extraordinaire s'assurant à chaque séjour que je ne le connaissais toujours pas.

C'est un lieu qui fascine les enfants, un espace d'aventure, pour eux tout seuls, un espace de liberté et d'autonomie par rapport aux adultes qu'ils connaissent. Génération après génération, ce jardin est un succès qui ne s'est jamais démenti... Alors pourquoi casser ce merveilleux terrain d'aventure ?

Marie-Ange Schiltz, Paris 2<sup>ème</sup>

\*\*\*\*\*

Tous les anniversaires des enfants doivent impérativement inclure 1h au Jardin des Aventures. C'est leur souhait, et impossible des les en faire démordre ! On le comprend quand on les voit y aller avec leurs copains, et en revenir !

Nadine Rémond, mère de Tristan et Auriane - 9 ans.

\*\*\*\*\*

Nous habitons pourtant depuis longtemps dans le quartier, mais n'avons découvert le jardin d'aventure que en juin dernier. Mais je tenais à dire ici combien nous sommes à chaque fois fascinés par ce lieu.

Que de surprises dans chaque recoin, et comme cet ensemble, ramassé pourtant sur une très petite superficie, est dépaysant !

Dès qu'on pénètre dans le jardin, on se sent pris par cet univers ludique et onirique, prêts à suivre ces chemins en labyrinthe.

Depuis plusieurs semaines d'ailleurs, je voulais contacter la mairie pour demander pourquoi les seules séances ouvertes à tout public étaient limitées aux 3 séances du samedi matin ? En effet, c'est un moment joyeux à partager en famille, où petits et grands s'amusent !

Pour moi, c'est un lieu digne des parcs d'attraction dont on fait tant de promotion (je pense à Disneyland, ou au parc Astérix) : même si sa taille n'a pas de comparaison, son contenu exceptionnel mérite réellement plus de notoriété !!!

Merci donc de le protéger, le faire connaître et partager, l'ouvrir plus à tout public, et le préserver dans l'avenir.

Agnès Dargent, Paris 1<sup>er</sup>

\*\*\*\*\*

Avis des enfants : C'est un beau parc, un espace de liberté pour les enfants avec plusieurs mondes très variés, unique à Paris. Une super formule pour les anniversaires et faire des connaissances. Un prix très abordable permettant aux parents de faire des courses au forum pendant 1 heure tranquillement. On a adoré y aller. Il y a plein de passages secrets, des animateurs sympas. On joue à se cacher. Même si c'était un peu plus cher, on y serait allé car c'est beaucoup mieux qu'un manège. On a l'impression d'être dans la nature, libre et isolé des parents. Il n'y a pas assez d'espaces verts aménagés comme ça dans Paris.

Avis des parents: C'était effectivement très bien pour que chacun ait une heure de liberté. Peut-être pas assez cher pour la prestation. Super quand on a un anniversaire avec 8 diables dans un petit appartement. Les squares n'étant pas du tout aménagés pour cette tranche d'âge, ce type de formule devrait au contraire être développé, même en augmentant un peu le prix.

Avis de la "professionnelle de l'enfance" : Cet univers naturel les change des petits espaces habituels où il n'y a de toute façon pas la place de faire ni vélo, ni ballon, et où même l'imagination n'a aucun espace. Là c'était un vrai jardin, adapté pour les enfants où l'on peut se raconter des histoires, faire un petit voyage et des rencontres en toute sécurité. Je trouve très dommage qu'à l'heure où les enfants deviennent un enjeu politique, leur espace dans la ville se réduise de jour en jour, en parallèle avec les espaces qu'ils ont dans les appartements parisiens. Ça me paraît au contraire nécessaire que les responsables et hommes politiques profitent de ce grand espace que représente les Halles, pour qu'enfin les enfants y trouvent leur compte, surtout que ça pourrait être une première à Paris. De plus, les parents, eux feraient d'autant plus les boutiques. C'est aussi pour cela que les centres commerciaux développent les haltes-jeux...

Famille Gourio, Paris 1<sup>er</sup>

\*\*\*\*\*

Je suis un grand fan de votre jardin. J'y ai passé des moments extraordinaires à courir, sauter, escalader, nager, me cacher, glisser...

Quelle déception d'apprendre que ce jardin magique pouvait disparaître. Une chose est sûre c'est que les gens qui veulent le détruire n'y sont jamais allés quand ils étaient petits !

Lucien S. (Aix-en-Provence)

\*\*\*\*\*

Habitante du quartier (4e) et avec 2 enfants (2 et 3 ans), j'ai découvert, depuis la rentrée, les samedis matin du jardin Lalanne (jardins des éléphants) : un endroit magique, absolument merveilleux qui enthousiasme enfants et parents ! Alors que la ludothèque des Halles vient d'être supprimée (à notre grand regret), battons-nous pour que ce jardin subsiste pour les enfants. Je vous soutiens donc dans cette action.

Stéphanie G., Paris 4<sup>ème</sup>

\*\*\*\*\*

Ce jardin imaginé par les Lalanne (célèbres architectes connus dans le monde entier) est certainement le jardin le plus intelligent de Paris. Les enfants l'adorent et en garderont un souvenir extraordinaire. Il y a malheureusement peu d'endroits où il y a un réel désir des décideurs de donner aux enfants un espace d'une telle qualité. Trop souvent on se contente d'aires de jeux médiocres (toboggan ridicule, bac à sable sans hygiène, etc.). On ne peut compter que sur peu d'espaces de cette qualité (l'espace des enfants, à La Villette, et c'est tout). Ce jardin a vingt ans et maintenant que les arbres ont bien poussé, vous voulez le détruire. Pourquoi ? Pour qui ? Les promoteurs immobiliers !

Danièle M, Paris 3<sup>ème</sup>

\*\*\*\*\*

Nous venons du 18<sup>ème</sup> pour nous amuser dans le « Jardin magique » plein de poésie, de cachettes, d'aventures et de découvertes. S'il vous plaît, ne fermez pas le jardin mais créez en dans chaque arrondissement.

Anne-Christine H, Paris 18<sup>ème</sup>

\*\*\*\*\*

C'est une des très rares occasions, au centre de Paris, de jouer ensemble, parents et enfants. Un endroit magique, très bien conçu, qui permet de faire plein de choses dans un espace pourtant retreint. Il devrait être plutôt être agrandi, et les heures d'ouvertures élargies. On peut convenir que l'ensemble des Halles est raté, qu'il ne fallait pas détruire les anciennes halles, pas construire le Forum... bien d'accord. Mais ce jardin des enfants est franchement le seul lieu sympa. Alors de grâce, gardez-le !

Christina B., Paris 11<sup>ème</sup>

\*\*\*\*\*

Un des rares espaces de jeux vraiment bien conçu pour mes quatre enfants de 2 à 11 ans. Ne le fermez pas !

Philippe M., Rueil-Malmaison

\*\*\*\*\*

Ce serait scandaleux de supprimer ce jardin si beau, si étonnant et si pédagogique pour nos enfants. La banalisation MacDo n'est peut-être pas le souhait de tous. Et c'est la municipalité actuelle qui ferait cela ? Bravo !

E. F., Paris 15<sup>ème</sup>

\*\*\*\*\*

C'est le meilleur espace du 2, 9, 10, 3, qui mérite d'être conservé, étendu, dupliqué. Un grand bravo à l'équipe et au concepteur.

O. W., Paris 10<sup>ème</sup>

\*\*\*\*\*

J'habite le quartier depuis 13 ans. J'ai trois enfants qui ont beaucoup joué dans ce jardin des Eléphants. A part quelques toboggans et structures pour les tout-petits, il n'existe rien à partir de sept ans (sauf une pelouse), et rien du tout pour les ados. Les enfants du quartier n'ont pas de stade, pas de terrain de basket, ils sont tolérés au Palais-Royal et aux Tuileries. Pour conserver des familles dans le centre de Paris, il faut aussi qu'il y ait des structures pour accueillir les enfants. J'attends un quatrième enfant et je souhaite que mes enfants continuent à jouer dans ces beaux parcours.

Emmanuelle M., Paris 1<sup>er</sup>

\*\*\*\*\*

Laissez un peu d'espace de liberté et d'expression pour nos enfants. SVP ne détruisez pas un petit coin de paradis in Paris.

Mme B., Paris 19<sup>ème</sup>

\*\*\*\*\*

C'est un endroit unique à Paris ! Le seul où les petits enfants peuvent jouer aux aventuriers. C'est vraiment absurde de le supprimer.

Mme W., Paris 16<sup>ème</sup>

\*\*\*\*\*

Monsieur le Maire, Notre ville a la chance de pouvoir proposer aux enfants un espace unique, merveilleux, qui correspond parfaitement à leur imaginaire. J'y amène depuis plusieurs années de nombreux enfants, et pas seulement des parisiens ! Nos amis étrangers ne tarissent pas d'éloge sur cette structure originale en plein cœur de Paris.

Vous qui parlez tant de la petite enfance, vous qui ne cessez de dire combien vous souhaitez aménager une ville à dimension humaine, rendue aux piétons, aux enfants, aux familles, pourquoi parlez-vous de supprimer ce cadre magique ? au nom de quel profit ? de quel projet ? Pas un parent, pas un enfant ayant mis les pieds dans ce jardin ne vous le pardonnerait.

D. S., Paris 14<sup>ème</sup>

\*\*\*\*\*

DIRECTION DES PARCS, JARDINS ET ESPACES VERTS  
SPA – SAO – SET 1

---

AMENAGEMENT DU JARDIN DES HALLES

---

PROGRAMME

---

Surface : 43.000 m<sup>2</sup>

Les objectifs :

- aménager un grand espace de nature végétal au coeur d'un quartier parisien très dense et pauvre en espaces verts.
- créer un espace de liaison avec les quartiers environnants, accessible au plus grand nombre, ouvert à des usages multiples.
- en faire un espace appropriable aux différentes activités et populations, en particulier les riverains : enfants jeunes et moins jeunes, parents, promeneurs,... Etudier la conservation du jardin dit Lalanne.

Les éléments de programme :

- retrouver un espace de jardin unitaire de 4,3 hectares, en limitant les enclos et en supprimant les recoins.
- prévoir des espaces dédiés à des enfants d'âges divers
- proposer un dessin simple et lisible du jardin. Les maçonneries seront limitées, les espaces « multifonctions » seront préférés aux espaces spécifiques. Les matériaux seront choisis en harmonie avec le caractère du jardin
- améliorer les circulations et traversées du jardin : les rendre plus évidentes et plus sûres
- augmenter la couverture végétale : arbres, pelouses, arbustes et massifs
- maintenir l'eau comme une composante du jardin
- choix d'équipements simples, réalistes, solides

Le projet du jardin devra garantir de bonnes conditions d'exploitation et de gestion (arrosage, drainage, quantité de pleine terre, accessibilité des engins d'entretien,...)

**PRESENTATION D'UN BILAN**  
**Jardin Lalanne**  
**30 mai 2005**

**Introduction**

**Le jardin des enfants** (3300 m<sup>2</sup>), dit « jardin Lalanne », est à la fois une aire de jeux et une réalisation artistique paysagère originale. Il se situe dans le Jardin des Halles, où sa signification et sa fonction concourent à la réussite fonctionnelle de l'ensemble. Sa fréquentation et son appréciation par le public témoignent de l'importance symbolique autant que concrète qu'il a prise pour les habitants du quartier comme pour les visiteurs occasionnels.

Le but de ce document est d'en dresser un audit.

Sont ici présentés un bilan sur le plan du paysage et de l'entretien d'une part, un bilan sur le plan des usages et de la sécurité d'une part.

**Paysage**

Le jardin est organisé comme un « univers » constitué par une juxtaposition de mondes fantastiques (le monde tropical, le monde mou – piscine à balles - , le monde géométrique et sonore, le monde volcanique, l'île mystérieuse, le monde antique). Chacun de ces mondes comporte des équipements de jeux inscrits dans une thématique paysagère en rapport avec la singularité de ce monde.

**Maturité et état des végétaux**

Actuellement l'ensemble des plantations initiales du jardin a bien « vieilli ». Tous les arbres d'origine se sont épanouis dans des proportions satisfaisantes, donnant au jardin une maturité qui qualifie le cadre et accroît les perceptions particulières à chaque monde : les rideaux de bambous (monde tropical) se sont épaissis, les platanes taillés en « moignons » ont acquis une allure fantastique, les haies de buis ou de *Lonicera* accompagnant les cheminements en creux et bosses autour de l'île ont trouvé leur beau volume.

Dans le détail, certaines aires restreintes sont actuellement en cours de requalification. Ainsi,

- le long de la limite sud, une partie plate, autrefois traitée en lierre, a été replantée en *Lonicera nitida* 'nigra', dans le but de sculpter bientôt ces arbustes pour former des vagues qui donneront du caractère et du volume à cet endroit
- le long de la limite nord, face à l'espace public, les « délaissés » sont maintenant replantés d'annuelles pour donner de la couleur à cet espace un peu sombre
- à l'entrée, les petites surfaces libres entre les rosiers et les plantes taillées sont plantées d'annuelles aux couleurs vives

Globalement on peut souligner l'excellent état des plantes, leur entretien attentif et régulier, la qualité des tailles, et le souci du maître jardinier de renforcer pour chaque « monde » son identité paysagère singulière.

**Défauts techniques**

Certains défauts de mise en œuvre sont apparus au long des ans, auxquels il a été remédié. Ainsi l'obstruction de conduites d'évacuation des eaux de ruissellement, liée à la présence de bouchons dus au mauvais état des canalisations du réseau indépendant situé par-dessous, avait donné lieu à une stagnation de l'eau dans le jardin ; elle a été résolue par le nettoyage et la mise en place de tampons évitant la remontée de l'eau.

Il a été remédié aux défauts d'étanchéité.

## Usages

### Qualité des usages

Le jardin des enfants, réalisé par l'architecte Claude Lalanne qui le destinait à l'agrément, à l'épanouissement et à l'éveil des facultés physiques et d'observations des enfants. Une équipe de dix animateurs travaillant en roulement accueille les enfants de 7 à 11 ans et accompagne leurs déambulations dans les mondes fantastiques du jardin. L'espace très végétalisé permet aux enfants de se sensibiliser aux différents aspects du monde végétal, en traversant la forêt de bambous, en se perdant dans le labyrinthe ; ils peuvent aussi apprendre à reconnaître les différentes essences présentes (arbre à soie, ficus, buis, lierre...)

### Modalités d'accès

Le tarif d'entrée est de 0,40€ par heure, sauf pour les enfants titulaires de la carte Paris famille qui rentrent gratuitement (12% environ des entrées). Les entrées se font toutes les heures et le jardin peut accueillir un maximum de soixante enfants par heure. Ouvert six jours sur sept (fermeture hebdomadaire le lundi) de 10h à 19h, il respecte les horaires suivants en hiver (de la première à la dernière entrée) :

Mardi, jeudi et vendredi	De 9h à 12h et de 14h à 16h
Mercredi et samedi	De 10h à 16h
Dimanche	De 13h à 16h

Le samedi, les parents peuvent accompagner leurs enfants de tout âge et découvrir ce site de 10h à 13h. En cas d'intempéries, ce jardin est fermé pour des questions de sécurité, les enfants pouvant tout de même être réunis dans une salle prévue à cet effet.

### Fréquentation

La fréquentation du jardin, sur les dernières années, est la suivante :

Année	Fréquentation
1999	31 772
2000	24 512
2001	26 574
2002	26 298
2003	27 953
2004	28 343
2005 (en cours)	7 853

Le jardin Lalanne reçoit donc en moyenne 101 personnes par jour d'ouverture (moyenne réalisée sur les 10 premiers mois de l'année 2003). Il est fréquenté par des habitants du quartier, mais aussi par des enfants de Paris, de banlieue et de province. Cette mixité se retrouve dans la liste des 465 écoles et centres aérés reçus en 2002. Les animateurs reçoivent aussi des écoles spécialisées, notamment des hôpitaux de jour s'occupant d'enfants « inadaptés ». La liste et les coordonnées des écoles est jointe en annexe. L'intérêt pour ce jardin s'étend au delà de nos frontières avec, pendant les vacances scolaires des visiteurs européens (Allemagne, Italie, Espagne,...) mais aussi internationaux (Chili, Australie, Russie,...). Cette fréquentation variée, est due à une présence dans de nombreux guide comme Pariscope, le guide du routard Paris et spécial enfant, Paris pas cher,...

### Respect des normes et sécurité des équipements

Concernant le respect des normes des équipements de jeux et des normes de sécurité des aires de jeux, un audit a été réalisé par l'APAVE en janvier 96. Les prescriptions faites par le bureau de contrôle ont été mises en œuvre (destruction de la cabane Bambou qui a été reconstruite avec des matériaux adaptés, mise en place de sols souples,...). Certains points restent en suspens, concernant notamment le dégagement pour les aires de réception des toboggans où l'espace à disposition ne permet pas de correspondre aux normes en vigueur. Des aménagements ont été réalisés (mise en place de sol souple au niveau des obstacles,...) pour minimiser les risques. Par ailleurs ce jardin a un fonctionnement spécifique puisque les enfants ne sont pas laissés sans surveillance sur l'ensemble des équipements. En effet une équipe d'animateurs les accompagne en permanence (un animateur pour 12 enfants maximum), équipe qui connaît les sites potentiellement dangereux du jardin et qui veille avec une attention accrue sur ces zones (évite les rassemblements au niveau des aires de réception des jeux, éveille la vigilance des enfants sur les obstacles,...).

Par ailleurs les animateurs en charge du jardin ont récemment repéré, à l'occasion d'un petit incident, le danger représenté par quelques « passages » d'un jeu à un autre, passages « sauvages » utilisés spontanément par des enfants aventureux, et qui représentent une cause d'accident. Ils mettent en œuvre en ce moment des solutions destinées à sécuriser ces zones sensibles.

### Sécurité nocturne

Comme beaucoup d'espaces retirés des regards, ce jardin subit une fréquentation nocturne de personnes sans domicile fixe, que les agents de surveillance spécialisée sont contraints d'évacuer. La Direction de la Prévention et de la Protection, très sensibilisée à ce point, porte assistance à la Direction des Parcs et Jardins autant que de besoin. L'organisation mise en place (avec notamment une ronde matinale avant l'ouverture réalisée par les A.S.S.) permet d'éviter tout incident lié à ces intrusions nocturnes.

### **Conclusion**

#### **Sur le plan des usages,**

ce jardin répond pleinement aux attentes des usagers et constitue une source réelle de satisfaction et de plaisir.

#### **Sur le plan de la sécurité,**

il vieillit convenablement et ne nécessite pas de prévoir de gros travaux de réaménagement.

- Cependant, une rénovation de l'existant (réaménagement des haies et clôtures extérieures, agrandissement..) serait envisageable, rénovation qui serait à même de mieux l'insérer dans le futur espace du site.
- On peut noter par exemple que dans le « monde antique », espace structuré avec des réalisations de béton, celles-ci présentent des fissures dûes au vieillissement des joints de dilatation de la dalle sur laquelle est construite le jardin. Une intervention ponctuelle sur cette partie est envisageable.
- On peut noter aussi que le jardin n'est pas ouvert en cas de pluie car les cheminements sont glissants. Mais ce point a déjà été souligné lors de l'audit réalisé par l'APAVE en 1996 ; il a été préconisé de fermer le jardin de toute façon. En effet, même dans les endroits fortement pentus où ont été mis en place par la suite des matériaux antidérapants, les passages restent glissants. La fermeture en cas de pluie reste de rigueur.

## LISTE DES DESTINATAIRES DU PRESENT DOSSIER

### Elus :

- Bertrand Delanoë, Maire de Paris
- Jean-François Legaret, Maire du 1<sup>er</sup>
- Florence Berthout, Premier adjoint du Maire du 1<sup>er</sup>, chargé de la petite enfance et des affaires scolaires
- Jacques Boutault, Maire du 2<sup>ème</sup>
- Pierre Aidenbaum, Maire du 3<sup>ème</sup>
- Dominique Bertinotti, Maire du 4<sup>ème</sup>
- Clémentine Autain, Adjointe au Maire de Paris, chargée de la jeunesse
- Jean-Bernard Bros, Adjoint au Maire de Paris, chargé du tourisme
- Jean-Pierre Caffet, Adjoint au Maire de Paris, chargé de l'urbanisme et de l'architecture
- Frédérique Calandra, Adjointe au Maire de Paris, médiatrice
- Pascal Cherki, Adjoint au Maire de Paris, chargé des sports
- Yves Contassot, Adjoint au Maire de Paris, chargé de l'environnement, de la propreté, des espaces Verts et du traitement des déchets
- François Dagnaud, Adjoint au Maire de Paris, chargé de l'administration générale, des ressources humaines, de la décentralisation et des relations avec les mairies d'arrondissement
- Marie-Pierre de La Gontrie, Adjointe au Maire de Paris, chargée de la démocratie locale et des relations avec les associations
- Eric Ferrand, Adjoint au Maire de Paris, chargé de la vie scolaire et de l'aménagement du rythme scolaire
- Christophe Girard, Adjoint au Maire de Paris, chargé de la culture
- Moïra Guilmart, Adjointe au Maire de Paris, chargée du patrimoine
- Anne Hidalgo, Première adjointe au Maire de Paris (et présidente de la SEMEA 15 avec laquelle a fusionné la SEM Paris Centre)
- Pénélope Komitès, Adjointe au Maire de Paris, chargée des personnes handicapées
- Christian Sautter, Adjoint au Maire de Paris, chargé du développement économique et des finances
- Olga Trostiansky, Adjointe au Maire de Paris, chargée de la petite enfance et de la famille
- Martine Billard, députée du centre de Paris

### Administration :

- Catherine Barbé, directrice de l'urbanisme
- François Bodet, chargé du projet des Halles à la direction de l'urbanisme
- Marc Bret, ingénieur des Parcs et Jardins, en charge du Jardin des Halles
- Vanessa Bouillet, directrice du Jardin Lalanne
- Thierry Wahl, directeur général de la SEMEA15

### Structures accueillant des enfants au centre de Paris :

- Ecoles maternelles et élémentaires publiques et privées des quatre premiers arrondissements
  - o 1<sup>er</sup> : Ecoles des rues de la Sourdière, Saint-Germain l'Auxerrois, d'Argenteuil, de l'Arbre Sec, Cambon, Saint-Roch, Cours du Bouloi,

- 2<sup>ème</sup> : Ecole des rues Saint Denis, Dussoubs, Vivienne, Beauregard, Etienne Marcel, Louvois, de la Jussienne, Montmartre, Ecole privée Saint-Sauveur, Cours René Réaumur,
- 3<sup>ème</sup> : Ecoles des rues Brantôme, Chapon, Paul Dubois, Béranger, Quatre Fils, Saint-Martin, Ecole privée Sainte-Geneviève
- 4<sup>ème</sup> : Ecoles des rues des Archives, Fauconnier, François Miron, Ave Maria, Guéméné, Hospitalières Saint-Gervais
- Crèche de l'Arbre sec, Vrèche des Halles, Halte-garderie des Prouvaires
- Bibliothèque La Fontaine, Centre d'animation des Halles, Cerise, La Clairière, Office du mouvement sportif du 1<sup>er</sup>

Commerces, hôtels :

- Centre commercial du Forum
  - Stéphane Rombauts, directeur du Forum des Halles
  - Marguerite des Cars, directrice d'Espace Expansion
  - André Laborde, président du GIE des commerçants du Forum des Halles
- Hôtel Novotel
- Hôtel Citadines

Agence SEURA :

- David Mangin
- Philippe Raguin

Presse :

- AFP
- Le Parisien
- Journal du dimanche
- 20 minutes
- Métro
- Libération
- Paris Obs
- Zurban
- Télérama
- Radio France bleu
- France Culture
- FR3 Ile de France
- France Info
- Service de presse de la Mairie de Paris